

# Les Infos Municipales

*L'actualité et les dernières nouvelles de la commune.*



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur [www.saint-abraham.fr](http://www.saint-abraham.fr)  
Facebook **Commune de Saint Abraham** - Instagram **communedesaintabraham**  
Application **Panneau Pocket** – Chaîne YouTube **Commune de Saint Abraham**



**Recensement militaire**  
pour les jeunes nés entre le  
**1er octobre** et le **31**  
**décembre 2005.**

**Obligatoire pour les**  
**garçons et les filles** dans les  
3 mois suivant l'anniversaire  
de leurs 16 ans.

Se présenter à la mairie avec  
une pièce d'identité, le livret  
de famille et un justificatif de  
domicile.

La bibliothèque est ouverte  
chaque **mercredi et samedi** de  
**15h00 à 17h30**. Le prêt de livre  
y est gratuit.

**Être bénévole vous intéresse ?**  
N'hésitez pas à vous faire  
connaître ! Les permanences  
des bénévoles ont lieu les  
samedis, un planning est  
organisé tous les deux mois en  
fonction de vos disponibilités.

## VIE MUNICIPALE

### **COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE**

L'Armistice, signé le 11 novembre 1918, a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale. C'est sous un magnifique soleil ce jeudi 11 novembre 2021 que nous avons pu nous réunir pour honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour la France. Le devoir de mémoire nous appartient, ne les oublions pas ! Nous nous sommes ensuite réunis à la Mairie pour le verre de l'amitié.



### **ARGENT DE POCHE**

Ils sont 5 jeunes à avoir répondu présent lors des vacances de la Toussaint : 4 demi-journées, 16 missions, 20 enfants encadrés, 1800 bulbes printaniers plantés, un lavoir nettoyé et des parterres dés herbés. Encore une fois, nous les remercions pour leur implication au sein de la commune. Ces missions, auprès de Denis (agent technique), permettent aux adolescents de 16 à 18 ans d'effectuer quelques travaux en contrepartie d'une indemnisation. Merci à Emeline, Ilona, Rose-Alice, Tristan et Ysandre. Prochaines missions en février 2022 !



## MISE À JOUR DE LA BASE ADRESSE COMMUNALE

Marion, secrétaire de Mairie assistée de Rachel, stagiaire, a mis à jour la base adresse communale sur la base adresse Nationale avec certification. Ceci devrait permettre dès la prochaine mise à jour Nationale un référencement de toutes les adresses actuelles de la commune et de leurs numérotations. Les guidages GPS seront donc meilleurs afin de faciliter les interventions d'urgence et les livraisons à domicile. « Merci Marion et Rachel pour ce travail de longue haleine ! »

## HALLOWEEN 2021

Quel plaisir de retrouver nos petits monstres le 30 octobre. Après un temps de créations d'histoires qui fichent la trouille, le partage de celles-ci entre les groupes et divers jeux sur le thème d'Halloween, place au goûter tant attendu (certains avaient apparemment tellement faim que l'on se demande s'ils n'auraient pas pu nous dévorer !!!)

Merci aux diables, sorcières, squelettes, horribles clowns, de nous avoir fait retrouver la super méga terreur d'Halloween. Un grand MERCI également à Rose-Alice et Ilona, qui dans le cadre du dispositif "Argent de poche" ont participé activement aux animations et à l'encadrement des enfants.



## EN BALADE VERS NOËL

Vous l'avez peut-être rencontrée lors de son passage pour Halloween en 2017, Marie Chiff' Mine revient sur la commune pour une balade contée nocturne. Une occasion à ne pas manquer pour entrer doucement dans la période des fêtes.

**VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2021**

**SAINT-ABRAHAM**

Parvis de la Mairie

En balade vers Noël  
avec Marie Chiff' Mine

**18h30**

Balade contée ouverte à tous.  
Pour plus de magie, apportez votre lanterne

Nous vous donnons rendez-vous **vendredi 10 décembre sur le Parvis de la Mairie à 18h30**. La balade prendra fin sur le Parvis de l'église où nous nous retrouverons autour d'un vin chaud ou chocolat chaud accompagnés de petites douceurs. Pour que la balade soit magique, n'hésitez pas à vous munir de lampions, lanternes...

(Veillez au port du masque)

## CLASSES 1

Les 10,20,30,40,50,60,70,80 et 90 ans (sans oublier Gabin, l'un des bébés nés cette année) se sont réunis le 20 novembre pour fêter ensemble leurs changements de dizaines.

À n'en pas douter, ils ont eu beaucoup de plaisir à se retrouver.

Bravo aux organisatrices !



## ACTUALITES

## INFORMATIONS COVID-19

### CORONAVIRUS LES MESURES CONTRE LA 5<sup>E</sup> VAGUE

Les mesures annoncées par le gouvernement, jeudi 25 novembre 2021.

#### Vaccination

Rappel vaccinal ouvert à tous les adultes (âgés de 18 ans et plus), 5 mois après la 2<sup>e</sup> dose ou la dernière infection.



25 millions de Français éligibles (6 millions l'ont déjà reçu).

#### Pass sanitaire

Il ne sera plus actif 7 mois après la 2<sup>e</sup> injection.



#### Tests RT-PCR

Leur validité est réduite à 24h (et non plus 72h), dès lundi 29 novembre.



#### Gestes barrières



- Port du masque obligatoire dans tous les établissements recevant du public y compris ceux soumis au pass sanitaire.
- Port du masque en extérieur en cas de forte affluence. (sur arrêté préfectoral).
- Aérer régulièrement les locaux.

#### Nouveau médicament viral : le « Molnucliravir »

- Réservé aux personnes à risques de formes graves.
- Sur prescription par les médecins de ville.
- Disponible début décembre dans les pharmacies.



#### Dans les établissements scolaires

Si 1 cas positif dans une classe : fin de la fermeture systématique de la classe.

- Tous les élèves seront testés.
- Les élèves négatifs pourront revenir en classe.
- Les élèves positifs devront rester isolés.



Source : gouvernement.

VISACTU



## LES BORNES CADASTRALES

Repères géographiques indispensables pour matérialiser les limites de propriété, les bornes cadastrales sont des points de calage nécessaires pour améliorer la précision du cadastre. Datant de plusieurs siècles pour certaines, elles représentent aussi un patrimoine précieux à préserver. En milieu rural il est fréquent que ces bornes soient malencontreusement déplacées, enfouies ou cassées, victimes de travaux agricoles ou d'entretien de la voirie. L'IGN (Institut National de l'Information Géographique et Forestière) a aujourd'hui besoin de recenser les bornes cadastrales pour améliorer l'exactitude géométrique du plan cadastral et garantir la continuité et la cohérence avec les images aériennes du territoire au bénéfice de nombreux usages tels que l'aménagement du territoire ou la prévention des risques (inondation, érosion du littoral, etc.). Ce travail d'envergure, qui consiste à identifier les positions précises des bornes, requiert une connaissance fine du terrain. C'est pour cette raison que l'IGN sollicite le concours de tous : élus locaux, propriétaires terriens, exploitants agricoles, forestiers, randonneurs, promeneurs, citoyens...

**TOUT LE MONDE peut contribuer à cette campagne collaborative** grâce à ALEA, une application IGN gratuite (disponible sur GOOGLE PLAY et APPLE STORE) et simple d'utilisation qui permet, en trois clics, de localiser ces bornes en les photographiant.

**Abrama(s) à vos chaussures de rando et à vos smartphones !**

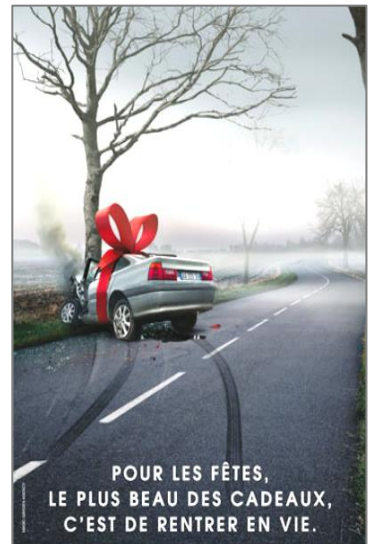
## AMPER RECRUTE

Créée à l'initiative de la MSA, l'association AMPER propose des services d'aide et de maintien à domicile. Chez AMPER, présente sur une grande partie du département du Morbihan, ce sont 330 aides à domicile qui s'occupent quotidiennement de 2300 bénéficiaires. Aujourd'hui, c'est plus d'une vingtaine de postes qui sont à pourvoir dans l'aide à domicile sur le Morbihan.

**Vous souhaitez rejoindre AMPER, ou en savoir plus sur les métiers de l'aide à domicile ? Envoyez votre candidature à [rh@amper-asso.fr](mailto:rh@amper-asso.fr) ou contactez le service Ressources Humaines AMPER au 02 97 46 56 11.**

## FÊTES... ATTENTION !

Nous approchons de la période des fêtes, les réveillons de Noël et de la Saint-Sylvestre sont une occasion privilégiée de se retrouver en famille ou entre amis, mais le danger sur la route est bien réel. Alcool, vitesse, fatigue au volant...sachez profiter de ces bons moments sans mettre votre vie ou celle des autres en danger. Nous souhaitons tous vous revoir l'an prochain !



## PRÉVENTION DES INTOXICATIONS

### Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

### Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseres et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- connecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

### Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

### Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

#### Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

#### Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



#### Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.



#### Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations prosrites en lieux fermés (barbecues, ponçueuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

#### Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Les épisodes de froid sont marqués par une recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone, lourdes de conséquences sur la santé et dont les médias nationaux et locaux se font largement l'écho.

Provocant plusieurs décès par an, ce gaz inodore et invisible est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.

Durant la saison de chauffe 2020-2021, **19 affaires ont été signalées et investiguées dans le département du Morbihan (dont 16 dans l'habitat), impliquant 59 personnes dont 26 ont été hospitalisées.**

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/>

# VIE DES ÉCOLES

## **Ecole publique intercommunale Pablo Picasso**

Téléphone de l'école : 02.97.74.87.20 - Mail : ec.0561519x@ac-rennes.fr

3 Rue Jules Ferry, Val d'Oust

Horaires de l'école : 09h00/12h00 et 13h30/16h30

Horaires de la garderie : 7h15/8h50 et 16h45/19h00



## **Ecole Notre Dame de Lourdes**

Téléphone de l'école : 02.97.74.82.17 - Mail : eco56.ndl.st-abraham@enseignement-catholique.bzh

10, rue des écoles. St Abraham

Horaires de l'école : 8h35/12h00 et 13h30/16h20

Horaires de la garderie : 7h15/8h30 et 16h30/19h00

+ retrouvez toute l'actualité du RPI sur [ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com](http://ecolesrpichapellecarostabraham.over-blog.com)



## **VENTE DE PLATS À EMPORTER**

« En cette période de fêtes, pour contribuer à la réalisation des projets éducatifs et pédagogiques, l'APEL des 2 écoles du RPI propose une vente de plats à emporter fabriqués par « Terre des Délices » traiteur à Bohal.

Suprême de pintade et gratin de pommes de terre - Joue de porc et pommes grenailles.

Vous pouvez prendre contact avec l'école de Saint-Abraham pour toute commande.

**Vos plats seront à retirer le vendredi 10 décembre à partir de 18h à l'école de La Chapelle Caro.**

Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à cette action. »

*L'APEL du RPI.*



### **Horaires d'ouverture de la Mairie :**

Lundi et Mercredi : 9h-12h30/13h30-17h. Mardi : 9h-12h30. Jeudi : Fermeture. Vendredi : 9h-12h30/13h30-16h30.  
02 97 74 91 55 Mail : [secretariat@saint-abraham.fr](mailto:secretariat@saint-abraham.fr)

### **Horaires d'ouverture des déchetteries**

**Sérent :** P.A du Gros Chêne

Lundi : 13h30/18h00

Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h00/12h00 13h30/18h00

**Ruffiac :** Mardi et Jeudi 9h00/12h00

Samedi 9h00/12h00 et 13h30/18h00

**Destruction de nids de guêpes ou frelons :** 02 97 75 13 98

Médecins de garde (soir/ week-end) : 02 97 68 42 42

Pharmacies de garde (soir/ week-end) : 32 37

Dentistes de garde (soir/week-end) : 02 97 63 12 73

Cabinet Infirmier : 02 97 74 76 47

Hôpital Ploërmel : 02 97 73 26 26

Centre Anti- Poison : 02 99 59 22 22



Prochaine parution à partir du 20 décembre 2021. Merci de nous transmettre vos articles ou sujets 5 jours avant l'édition en les déposant à la Mairie ou par mail : [secretariat@saint-abraham.fr](mailto:secretariat@saint-abraham.fr)